

[Insérer Titre du document]

[SELECTIONNER LA DATE]

La mise en place d’un CMS Wordpress connecté à PIVOT

**Procédure négociée sans publication préalable**

*Pouvoir adjudicateur*

**[Remplir le pouvoir adjudicateur]**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| [Adresse postale] [Code postal, ville] |  | t. [Téléphone]  [Contact] |  | [Adresse de messagerie]  [Adresse web] |

**Table des matières**

[I. Dispositions administratives 4](#_Toc5626251)

[I.1 Objet et description du marché 4](#_Toc5626252)

[I.2 Mode de passation 5](#_Toc5626253)

[I.3 Fixation des prix 5](#_Toc5626254)

[I.4 Droit d'accès et sélection qualitative 5](#_Toc5626255)

[I.5 Forme et contenu des offres 6](#_Toc5626256)

[I.6 Dépôt des offres 7](#_Toc5626257)

[I.7 Ouverture des offres 7](#_Toc5626258)

[I.8 Délai de validité 7](#_Toc5626259)

[I.9 Critères d’attribution 7](#_Toc5626260)

[I.10 Choix de l’offre 8](#_Toc5626261)

[I.11 Révisions de prix 8](#_Toc5626262)

[II. Dispositions contractuelles 9](#_Toc5626263)

[II.1 Fonctionnaire dirigeant 9](#_Toc5626264)

[II.2 Assurances 9](#_Toc5626265)

[II.3 Cautionnement 9](#_Toc5626266)

[II.4 Délais de réalisation 9](#_Toc5626267)

[II.5 Paiement et délais 9](#_Toc5626268)

[II.6 Délai de garantie 10](#_Toc5626269)

[II.6.1 Garantie d’un an - Maintenance corrective due. 10](#_Toc5626270)

[II.7 Propriétés-utilisation des résultats-obligations 10](#_Toc5626271)

[II.8 Pénalités 11](#_Toc5626272)

[II.9 Compétences juridictionnelles 11](#_Toc5626273)

[II.10 Ressortissants d’un pays tiers en séjour illégal 11](#_Toc5626274)

[II.11 Rémunération due à ses travailleurs 12](#_Toc5626275)

[III. SPECIFICATIONS TECHNIQUES 13](#_Toc5626276)

[III.1 Contrainte et besoins 13](#_Toc5626277)

[III.1.1 Les contraintes techniques : 13](#_Toc5626278)

[III.1.2 Les besoins : 14](#_Toc5626279)

[III.1.3 L’interfaçage avec la base PIVOT 15](#_Toc5626280)

[III.1.4 La formation 15](#_Toc5626281)

[III.1.5 Propositions du soumissionnaire 15](#_Toc5626282)

[III.1.6 Charte graphique 16](#_Toc5626283)

[III.1.7 Intégration des informations dans le CMS 16](#_Toc5626284)

[III.2 Maintenance 16](#_Toc5626285)

[III.2.1 Temps de rétablissement 16](#_Toc5626286)

[III.2.2 Limites d’intervention 16](#_Toc5626287)

[III.2.3 Hébergement 16](#_Toc5626288)

[III.3 La note méthodologique 17](#_Toc5626289)

[III.4 Vidéos (et photos) 17](#_Toc5626290)

[III.5 Informations 18](#_Toc5626291)

[ANNEXE A: FORMULAIRE D'OFFRE 22](#_Toc5626292)

[ANNEXE B: INVENTAIRE- DETAIL DES PRIX 25](#_Toc5626293)

**Auteur de projet**

**Personne de contact** : [Contact]

**Adresse** : [Adresse postale] [Code postal, ville]

**Téléphone** : [Téléphone]

**E-mail** : [Adresse de messagerie]

**Réglementation en vigueur**

1. Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et ses modifications ultérieures.
2. Arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques, et ses modifications ultérieures.
3. Arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics, et ses modifications ultérieures.
4. Loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l’information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, et ses modifications ultérieures.
5. Règlement général pour la protection du travail (RGPT), Loi sur le bien-être et Code sur le bien-être au travail.
6. Loi du 11 février 2013 prévoyant des sanctions et des mesures à l’encontre des employeurs de ressortissants de pays tiers en séjour illégal.

**Dérogations, précisions et commentaires**

Néant

# Dispositions administratives

Cette première partie se rapporte à la réglementation relative à la passation d'un marché public jusqu'à la désignation de l'adjudicataire.

Les dispositions contenues dans cette partie se rapportent à la loi du 17 juin 2016 et à l’arrêté royal du 18 avril 2017 et leurs modifications ultérieures.

## Objet et description du marché

**Contexte**

[Décrire le contexte, pourquoi changer ou vouloir créer un site web !]

**Objet des fournitures**

La fourniture d’un CMS Wordpress connecté en partie à PIVOT et adapté pour promouvoir la destination.

La fourniture consiste en :

1. La création d’un site Web reprenant les différentes fonctionnalités détaillées en partie REFERENCE VERS LA DESCRIPTION DES BESOINS
2. L’intégration « one shot » des matières fournies : textes, photos, vidéos, logos, ….
3. L’installation et le paramétrage du plugin PIVOT fourni par le Commissariat général au Tourisme (ceci comprendra la connexion avec la base de données PIVOT)
4. La formation à l’utilisation du CMS

**Lieu de livraison**

[Pouvoir adjudicateur] - [Adresse postale] [Code postal, ville]

## Mode de passation

Conformément à l’article 42, § 1, 1° a (la dépense à approuver HTVA n'atteint pas le seuil de 144.000,00 €) de la loi du 17 juin 2016, le marché est passé par procédure négociée sans publication préalable.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations.

## Fixation des prix

**Le présent marché consiste en un marché à prix global.**

Le marché à prix global est celui dans lequel un prix forfaitaire couvre l'ensemble des prestations du marché ou de chacun des postes.

**Eléments inclus dans le prix**

Le prestataire de service est censé avoir inclus dans ses prix tant unitaires que globaux tous les frais et impositions généralement quelconques grevant les services, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.

Sont notamment inclus dans le prix du marché :

* Les rémunérations du personnel
* Les frais de formation les frais administratifs et de secrétariat ;
* Les frais de déplacement, de transport et d’assurance ;
* Les livraisons de pièces et documents liés à l'exécution de la prestation ;
* Les frais de fonctionnement ;
* Les frais d'utilisation de matériel et d'acquisition des biens et services divers notamment le matériel informatique (PC, imprimante, logiciels propres, …) nécessaires à la mise en œuvre de la mission
* Les frais inhérents à la participation du prestataire de services au comité d’accompagnement et les frais de réception techniques

**Toutefois le soumissionnaire sera tenu de fournir un détail assez précis de tous les postes financiers composant son offre.**

## Droit d'accès et sélection qualitative

Le formulaire d'offre doit être accompagné des pièces suivantes :

**Situation juridique du soumissionnaire (motifs d'exclusion)**  
Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu’il ne se trouve pas dans un des cas d’exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.

## Forme et contenu des offres

**L'offre contiendra également les documents sollicités en vertu du point III.9- la note méthodologique ainsi que des annexes n°A et B, jointes au présent cahier des charges.**

Le soumissionnaire joint en outre à son offre tous les documents et renseignements qu’il juge utiles et un détail des prix des différents postes (annexe B)

Le soumissionnaire établit son offre en français et complète l'inventaire sur le modèle annexé au cahier des charges le cas échéant. Si le soumissionnaire établit son offre sur d'autres documents que le formulaire prévu, il supporte l'entière responsabilité de la parfaite concordance entre les documents qu'il a utilisés et le formulaire.

Lorsque l'offre est signée par un mandataire, celui-ci mentionne clairement son (ses) mandant(s). Le mandataire joint à l'offre l'acte authentique ou sous seing privé qui lui accorde ses pouvoirs ou une copie de la procuration.

Les prix doivent toujours être exprimés en euros.

**Sous-traitance**

Le soumissionnaire indique dans son offre la part du marché qu'il a l'intention de sous-traiter ainsi que les sous-traitants proposés.

**Besoins en support et maintenance évolutive**

Pour ce qui concerne les besoins en support et maintenance technique et évolutive simple, **le soumissionnaire sera tenu de fournir dans son offre un coût horaire à reprendre dans le formulaire de soumission**. Le coût horaire devra être garanti pendant une période de deux ans à dater de la réception officielle.

**Préalablement à l’exécution de la demande de l’ASBL, un devis devra être fourni préalablement, et accepter par celle-ci.**

## Dépôt des offres

**L’offre doit être envoyée par retour de mail à [Adresse de messagerie]**

**Pour le** Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date. **à 12h00 au plus tard.**

Un soumissionnaire ne peut remettre qu’une offre.

## Ouverture des offres

Il n'y a pas d'ouverture des offres en séance publique.

## Délai de validité

Le soumissionnaire reste lié par son offre pendant un délai de 180 jours de calendrier, à compter de la date limite de réception des offres.

## Critères d’attribution

Les critères suivants sont d'application lors de l'attribution du marché :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°** | **Description** | **Poids** |
| **1** | **Prix** | **40** |
| **2** | **La note méthodologique voir point**  L’adéquation entre les ressources proposées et le schéma de travail proposé pour l’aboutissement du présent marché  Les délais et le plan de travail | **20** |
| **3** | **Qualité de présentation de l’offre** | **10** |
| **4** | **Délai - Planification** | **10** |
| **5** | **La proposition de maquette / zonage**  Sur base de la fourniture d’une maquette reprenant le zonage du site tel que formulé au point III.1.5 | **10** |
| **Poids total des critères d'attribution:** | | **100** |

Pour la détermination des points attribués :

* Au **critère 1** concernant le prix, la formule suivante est utilisée :  
    
    
  𝑃𝑟𝑚𝑖𝑛 = le prix le plus bas des offres jugées régulières dont il est tenu compte pour l'attribution du marché ;  
  𝑃𝑟𝑜𝑓𝑓𝑒𝑟𝑡𝑒 = le prix de l'offre ;  
  P = points attribués au critère « Prix » ;  
  𝑃𝑚𝑎𝑥 = pondération du critère « Prix » ;



* Aux **critères 3, 4 et 5** :  
  Pour ce faire, l'échelle d'évaluation suivante sur 10 sera appliquée (et ensuite transposée afin d’obtenir la note exacte selon le nombre maximum de points pouvant être obtenu) :  
  + 10 points : Excellent
  + 9 points : Très bien
  + 8 points : Bien
  + 7 points : Satisfaisant
  + 6 points : Suffisant
  + 5 points : Acceptable
  + 4 points : Insuffisant
  + 2 points : Médiocre
  + 0 points : Inexistant ou Impossible à évaluer

## Choix de l’offre

Une certaine valeur a été attribuée à chaque critère.

Sur base de l'évaluation de tous ces critères, tenant compte de la valeur attribuée à chacun, le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre économiquement la plus avantageuse du point de vue du pouvoir adjudicateur ; en se fondant sur le meilleur rapport qualité / prix.

Par la présentation de son offre, le soumissionnaire accepte toutes les clauses du Cahier des Charges et renonce à toutes les autres conditions. Si le pouvoir adjudicateur constate, lors de l’analyse des offres, que le soumissionnaire a ajouté des conditions qui rendent l’offre imprécise ou si le soumissionnaire émet des réserves quant aux conditions du Cahier des Charges, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de considérer l’offre comme substantiellement irrégulière.

## Révisions de prix

Il n'y a pas de révision des prix pour ce marché.

# Dispositions contractuelles

Cette deuxième partie fixe la procédure relative à l’exécution du marché.

Pour autant qu’il n’y soit pas dérogé, l’Arrêté royal du 14 janvier 2013 et ses modifications ultérieures établissant les règles générales d'exécution des marchés publics est d’application.

## Fonctionnaire dirigeant

L'exécution des fournitures se déroule sous le contrôle de :

Nom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.  
Adresse : [Adresse postale] [Code postal, ville]  
Téléphone : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

E-mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

## Assurances

L'adjudicataire contracte les assurances couvrant sa responsabilité en matière d'accidents de travail et sa responsabilité civile vis-à-vis des tiers lors de l'exécution du marché.

## Cautionnement

Aucun cautionnement ne sera exigé pour ce marché.

## Délais de réalisation

Le CMS totalement opérationnel devra être fourni endéans les Choisissez un élément. mois à dater de la notification du marché ou du bon de commande.

La fourniture de celui-ci, acceptée par [Pouvoir adjudicateur], constitue la date de la réception provisoire.

## Paiement et délais

**Un premier paiement représentant 90 % du coût de marché interviendra à la réception provisoire et sera effectué à terme échu sur présentation d’une facture et du procès-verbal d’acceptation de l’état des prestations et de la réalisation des objectifs du présent marché.**

Le solde sera liquidé au terme de la garantie de la maintenance corrective, dont le délai ne peut dépasser un an et pour autant que les corrections aient bien été effectuées.

Le paiement des prestations effectuées intervient dans un délai de 30 jours calendrier à compter de la réception de la facture, pour autant que le pouvoir adjudicateur ait été mis dans les délais prévus en possession des autres documents éventuellement exigés.

## Délai de garantie

Le délai de garantie prend cours à compter de la date de réception provisoire au lieu de livraison.

### Garantie d’un an - Maintenance corrective due.

Les réalisations sont réputées exemptes d’anomalie à l’issue de leur réception finale (débouchant sur la mise en ligne publique). Toutefois, il se peut que des anomalies aient échappé aux réceptions où qu’elles ne soient décelables que dans certaines circonstances d’usage non reproductibles avant mise en ligne publique.

**Dans ce cas, toute anomalie ou non-conformité des réalisations doit être corrigée et réparée ainsi que ses conséquences éventuelles aux frais et à la charge du soumissionnaire retenu pendant la durée de garantie (un an après la mise en ligne publique initiale de la réalisation concernée –réception provisoire).**

#### Maintenance évolutive simple

Après mise en ligne, le prestataire sera disponible pour toutes les modifications jugées nécessaires en cours d’exploitation, ainsi que pour toute évolution liée à la vie du site en ce compris les mises à jour de sécurité suivant le coût horaire déterminé dans l’offre.

## Propriétés-utilisation des résultats-obligations

#### L’ASBL est seule propriétaire des résultats,

fournis par le prestataire à la suite de ce marché. Elle peut librement exploiter et réutiliser les éléments ayant été fournis dans le cadre de ce marché à toute fins utiles et sous quelque forme ou support que ce soit. Le soumissionnaire ne pourra en aucun cas utiliser à ses fins propres ou des fins commerciales les développements réalisés ou divulguer les informations acquises dans le cadre de cette mission sans accord écrit et préalable du pouvoir adjudicataire.

#### Codes sources et codes d’accès

Le prestataire retenu s’engage, avant le paiement, à livrer le code source intégral du site à l'adjudicateur ainsi que les différents code d’accès aux serveurs, base de données afin de garantir la pérennité du site. L’ASBLsera entièrement propriétaire des codes sources et pourra faire tout un usage du code source, y apporter toute modification nécessaire pour les finalités du projet et l’utiliser à des fins non commerciales.

#### Images/Photos

Les images et icônes créées à l’occasion de la réalisation des sites resteront la propriété de l’ASBLqui pourra les utiliser à son gré et gratuitement sur tout support de communication électronique ou papier (web, mail, brochures, etc.) et y apporter toutes les modifications qu'il désire sans devoir en référer au prestataire.

Le prestataire retenu s’engage à fournir les fichiers images dans un format haute définition, non compressé, exploitable pour des manipulations graphiques avec les outils du marché.

#### Obligation de conseil du prestataire

Le prestataire retenu aura pour devoir d’informer l'adjudicateur de toutes les obligations juridiques liées à la publication de sites et aux types de contenus envisagés.

#### Plugin Pivot

Le plugin Pivot est la propriété du Commissariat général au Tourisme qui en assure la maintenance et le support. Il est mis gratuitement à la disposition des organismes principalement à vocation touristique sur demande expresse de ceux-ci.

Cependant, le plugin ne peut en aucun cas être revendu ou comptabilisé dans une offre par la société informatique qui aurait pu en disposer dans le cadre d’un marché faisant appel à la base de données PIVOT ; **seule l’intégration et les mises en pages peuvent faire l’objet d’un coût à justifier précisément.**

## Pénalités

En vertu du point II.4- délais de réalisation, le soumissionnaire se verra infliger une pénalité de 50 euros par jour de retard pour autant que ceux-ci relèvent de sa responsabilité.

## Compétences juridictionnelles

En cas de difficulté ou de divergences constatées dans l’interprétation ou l’exécution du présent marché, en cas de litiges, les parties conviennent de se réunir et de rechercher de bonne foi une solution.

A défaut d’accord, les tribunaux de l’arrondissement judiciaire de **Définir arrondissement judiciaire** sont seuls compétents pour connaître des litiges relatifs à l’exécution du présent marché.

## Ressortissants d’un pays tiers en séjour illégal

Lorsque l’adjudicataire ou sous-traitant reçoit copie de la notification visée à l’article 49/2, alinéa 4, du Code pénal social, dans laquelle il est informé qu’il occupe en Belgique un ou plusieurs ressortissants d’un pays tiers en séjour illégal, cet adjudicataire ou sous-traitant s’abstient, avec effet immédiat, de se rendre encore au lieu d’exécution du marché ou de poursuivre l’exécution du marché, et ce jusqu’à ce que l’autorité adjudicatrice donne un ordre contraire.

Il en va de même lorsque l’adjudicataire ou sous-traitant est informé :

- soit par l’adjudicataire ou par l’autorité adjudicatrice selon le cas de ce qu’ils ont reçu la notification, visée à l’article 49/2, alinéas 1er et 2, du Code pénal social, concernant cette entreprise ;

- soit via l’affichage prévu par l’article 35/12 de la loi du 12 avril 1965 relative à la protection de la rémunération des travailleurs, qu’il occupe en Belgique un ou plusieurs ressortissants d’un pays tiers en séjour illégal.

Par ailleurs, l’adjudicataire ou sous-traitant est tenu d’insérer, dans les contrats de sous-traitance qu’il conclurait éventuellement, une clause stipulant que :

1° le sous-traitant s’abstient de se rendre encore au lieu d’exécution du marché ou de poursuivre l’exécution du marché, lorsqu’une notification établie en exécution de l’article 49/2 du Code pénal social révèle que ce sous-traitant occupe un ressortissant d’un pays tiers en séjour illégal ;

2° le non-respect de l’obligation visée au point 1° est considéré comme un manquement grave dans le chef du sous-traitant, à la suite duquel l’entreprise est habilitée à résilier le contrat ;

3° le sous-traitant est tenu d’insérer, dans les contrats de sous-traitance, une clause analogue à celle visée aux points 1° et 2° et d’assurer que de telles clauses soient également insérées dans les contrats de sous-traitance ultérieurs.

## Rémunération due à ses travailleurs

Lorsque l’adjudicataire ou sous-traitant reçoit copie de la notification visée à l’article 49/1, alinéa 3, du Code pénal social, par laquelle il est informé d’un manquement grave à son obligation de payer dans les délais, à ses travailleurs, la rémunération à laquelle ceux-ci ont droit, cet adjudicataire ou sous-traitant s’abstient, avec effet immédiat, de se rendre encore au lieu d’exécution du marché ou de poursuivre l’exécution du marché, et ce jusqu’à ce qu’il présente la preuve à l’autorité adjudicatrice que les travailleurs concernés ont reçu l’intégralité de leur rémunération.

Il en va de même lorsque l’adjudicataire ou sous-traitant est informé :

- soit par l’adjudicataire ou par l’autorité adjudicatrice selon le cas de ce qu’ils ont reçu la notification visée à l’article 49/1, alinéa 1er, du Code pénal social, concernant cette entreprise ;

- soit via l’affichage prévu par l’article 35/4 de la loi du 12 avril 1965 relative à la protection de la rémunération des travailleurs.

Par ailleurs, l’adjudicataire ou sous-traitant est tenu d’insérer, dans les contrats de sous-traitance qu’il conclurait éventuellement, une clause stipulant que :

1° le sous-traitant s’abstient de se rendre encore au lieu d’exécution du marché ou de poursuivre l’exécution du marché, lorsqu’une notification établie en exécution de l’article 49/1 du Code pénal social révèle que ce sous-traitant manque gravement à son obligation de payer dans les délais, à ses travailleurs, la rémunération à laquelle ceux-ci ont droit ;

2° le non-respect de l’obligation visée au point 1° est considéré comme un manquement grave dans le chef du sous-traitant, à la suite duquel l’adjudicataire est habilité à résilier le contrat ;

3° le sous-traitant est tenu d’insérer, dans les contrats de sous-traitance, une clause analogue à celle visée aux points 1° et 2° et d’assurer que de telles clauses soient également insérées dans les contrats de sous-traitance ultérieurs.

# SPECIFICATIONS TECHNIQUES

## Contrainte et besoins

INTRO, mise en contexte

### Les contraintes techniques :

* Installation et configuration d’un serveur de type **LAMP**
* Les différents codes d’accès administrateur seront clairement fournis
* Utilisation du CMS **Wordpress**
* Déploiement du site Wordpress sur un serveur LAMP
* Configuration d’un certificat pour le protocole **httpS**
* Redirection de tous vers **https://www.**
* Le site doit être **correctement référencé** par les moteurs de recherche, de manière à accroître sa notoriété sur Internet
  + Applications des bonnes pratiques en la matière
  + Utilisation des schema.org lorsque nécessaire (personne, adresse)
  + Définition automatique des meta properties nécessaires (OpenGraph pour facebook, Twitter, …)
* Le site doit être 100% **responsive** et ce sans prévoir 2 versions du site.
* **Installation du Plugin « CGT-PIVOT »** pour l’interfaçage avec le système d’informations touristiques déployé au niveau de la Wallonie (Base de données PIVOT qui centralise tout l’offre touristique en Région wallonne) ;
* **Analyse des URLs du site existant et prévoir un plan de redirection 301** afin de pas perdre le trafic organique existant ;

### Les besoins :

* **Gestion des utilisateurs et des rôles de chacun** : rôles à définir suite à une analyse ;
* Rédaction du contenu à l’aide d’un **WYSIWYG**;
* **Versionning & rollback** : gérer les évolutions d’un même contenu, en enregistrant toutes les modifications qu’il subit, de la rédaction à la validation, mais aussi possibilité de restaurer un contenu dans un étant précédent ou initial ;
* **Gestion des structures des contenus** : gérer les différents types de contenus et possibilité d’en créer des nouveaux si besoin ;
* **Gestion de l’arborescence**: pouvoir facilement ajouter de nouvelles pages à tous les niveaux de l’arborescence du site ;
* **Gestion des médias (bibliothèque)**;
* **Statistiques / Google Analytics** : code déjà existant à insérer ;
* **Syndication RSS & XML**: pouvoir mettre à disposition tout ou une partie du contenu du site sous forme RSS ;
* **Multilinguisme**: pouvoir gérer les contenus en plusieurs langues (liste des langues à définir selon analyse) ;
* Possibilité de **commenter** un article et **modération des commentaires** ;
* **Partage des différents contenus sur des réseaux sociaux** ;
* Disposer d’un **fil d’Ariane**;
* Disposer d’un **sitemap dynamique** ;
* Configuration de widgets notamment pour la météo, conditions d’accès et le niveau d’enneigement (ouverture / fermeture des pistes / remontées) ;
* **Intégration de capsules vidéo** dans différentes zones ;
* **Intégration des images / vidéos d’une Web Cam** qui serait installée sur le bâtiment principal afin d’offrir des images en tout temps.
* **À compléter**

### L’interfaçage avec la base PIVOT

Pivot est le cœur du système d’information touristique wallon.

Le super-administrateur du dispositif est le Commissariat Général au Tourisme, qui dispose d’une base de données consolidée, synchronisée avec les différentes bases de données provinciales. L’adjudicateur, comme partenaire du CGT, souhaite donc utiliser les données provenant de ce système au sein de son site Web.

Les données définies au sein de PIVOT sont accessibles au travers de flux de données (webservices).

Il sera à charge du soumissionnaire d’exploiter cette base de données, dont la définition du format et la documentation est téléchargeable sur le site <http://pivot.tourismewallonie.be>, pour permettre l’utilisation de celles-ci au travers du gestionnaire de contenus.

Toute la documentation technique concernant la base de données PIVOT/Web, disponible sur <http://pivot.tourismewallonie.be>

Des informations complémentaires peuvent être obtenues à la cellule d’appui PIVOT du Commissariat général au Tourisme auprès de Monsieur M. TURCO au 081/32 56 58 ou par mail à l’adresse [michel.turco@tourismewallonie.be](mailto:michel.turco@tourismewallonie.be).

Un plugin Wordpress, développé également par le CGT, Plugin Wordpress qui fait une connexion à la DB PIVOT du CGT et qui permet un affichage sous forme de listing et de détails des différentes offres touristiques disponibles. Il est également possible d’ajouter des filtres. Plus d’info <https://cgt-it.github.io/pivot/>

### La formation

Le prestataire sélectionné assurera la formation de l’administrateur du dispositif, ainsi que celle des futurs utilisateurs des outils de gestion de contenus.

### Propositions du soumissionnaire

**A.** La proposition de maquette du soumissionnaire

Afin de démontrer son investissement dans le projet graphique, le soumissionnaire intégrera une ou plusieurs propositions **« simple(s) »** de zonage qu'il imagine dans le cadre du présent projet dans sa proposition.

Cette (ces) proposition(s) ne sera (seront) utilisée(s) qu’à titre d’exemple pour démontrer la compréhension et la créativité du soumissionnaire au-delà de ses références ; celle(s)-ci pouvant être totalement rejetée(s) par l'adjudicateur en cas de sélection du soumissionnaire.

**B.** Après l’attribution du marché, l’adjudicataire devra fournir une (ou plusieurs) maquette sur base des éléments suivants :

Cette prestation comporte diverses tâches relevées ici de manière non exhaustive :

* Recherche graphique et iconographique et création des éléments graphiques
* Proposition de mise en page / maquettage
* Recherche d’un système de navigation et propositions motivées des différentes navigations possibles dans le site
* ...

#### Ergonomie

L’utilisateur n’a que peu de repères pour évaluer la taille d’un site, son contenu et son organisation.

La page d’accueil du portail doit, en quelques secondes, donner à l’utilisateur une vision de ce qu’il peut attendre du site, ainsi qu’un canevas de consultation. Tout malentendu à ce niveau peut frustrer l’utilisateur, interrompre la visite et entacher l’image de marque du territoire.

Les principes suivants sont donc à respecter impérativement :

* Le système de navigation doit être simple et intuitif,
* Les éléments déterminants pour la navigation seront la page d’accueil, la zone de navigation
* Intégrée à chaque page et les repères visuels (indication de la rubrique courante, etc.),
* L’accès à l’information devra être rapide et limiter le nombre d’actions nécessaires pour accéder au contenu ou au service.

### Charte graphique

Le soumissionnaire apportera une attention particulière à la mise en œuvre de la charte graphique de l’ASBL et de son positionnement marketing.

### Intégration des informations dans le CMS

Le coût des prestations devra comporter :

* La récupération des données existantes à réintégrer dans le nouveau CMS ;
* L’intégration des contenu (des textes fournis ainsi que des photos fournis par l’ASBL, etc.) ;
* L’intégration des images fournies par la Webcam.

L’intégration sera opérée une seule fois pour la mise en services opérationnelle du CMS.

## Maintenance

### Temps de rétablissement

Le candidat fournira les temps de rétablissements garantis (TRG) qu’il s’engage à mettre en œuvre ainsi que sa politique de traitement des sinistres.

De manière générale, le candidat fournira tous les éléments témoignant de sa réactivité et des moyens humains et techniques mis en œuvre en cas d’incident.

### Limites d’intervention

Le candidat décrira les domaines de couverture de sa maintenance et de son intervention sur l’environnement et les machines en précisant les limites éventuelles d’intervention (couverture, surveillance et mise à jour du système d’exploitation, installation des composants, surveillance des applications installées, ou simple surveillance hardware et réseau), ainsi que les limites en horaire (jours et heures couverts ou non).

### Hébergement

L’installation du site devra être réalisé par l’adjudicataire pour compte de l’ASBL.

La montée en charge du contenu du site et de leur fréquentation doit être prise en compte.

Le prestataire retenu sera chargé de l’installation de ses applicatifs sur la plateforme d’hébergement. Ceci fera partie de l’offre de prix du soumissionnaire mais pas le coût de l’hébergement.

## La note méthodologique

**Les candidats fourniront une note technique, une méthodologie de travail, une description de l’équipe qui sera chargée du projet et qui a déjà travaillée sur des projets similaires, un planning de réalisation et une description des coûts par postes.**

Ainsi que :

* Les références opérationnelles des clients utilisant déjà les solutions proposées ;
* Les propositions complémentaires que les candidats pourraient faire en sus de leur réponse à l’ensemble des points précisés dans ce cahier des charges
* Le soumissionnaire est tenu de décrire aussi précisément que possible le calendrier de travail proposé, en phase avec la méthode proposée.

Dans ce contexte, il appartient aux candidats de faire des propositions réalistes en matière de découpage des différentes phases du dossier. Ce calendrier fera apparaître les contributions nécessaires de l’adjudicateur et les délais de réponse prévus.

Le soumissionnaire devra prévoir dans son planning des réunions de débriefing pour évaluer l’état d’avancement des travaux.

## Vidéos (et photos)

**À fournir :**

Les vidéos à fournir pour être intégrées au site web, devront en partie être réalisées avec un drone (vue aérienne du domaine). À cette fin plusieurs moments de tournages s’avéreront nécessaires afin que les images reflètent au mieux la variété des activités durant les saisons en profitant des différentes manifestations mises en place.

Les vidéos montées et terminées destinées au Web devront également être fournies en haute définition sur support numérique ainsi que tous les rushs.

**Propriétés et utilisation des résultats :**

L’ASBL deviendra le détenteur unique des droits d’utilisation des vidéos, photos et rushs achetées au prestataire dans le cadre du présent marché.

Conformément à l’article 3, §3 de la loi du 30 juin 1994 relative aux droits d’auteur et aux droits voisins, tous les droits d’auteurs patrimoniaux attachés aux œuvres créées en exécution du présent marché sont, sans restriction, cédés à l’ASBL Piste de la Baraque Fraiture.

Il s’agit d’une cession définitive et valable sur tout le territoire européen. Elle concerne tous les modes d’exploitation et même ceux non repris dans le présent cahier spécial des charges.

## Informations

Fournir toutes informations utiles au soumissionnaire :

* lui permettant de comprendre l’identité de votre zone géographique ;
* si vous souhaitez toucher un public en particulier ;
* une attente spécifique par rapport au site ;
* des exemples de sites qui ressemblent à ce que vous voudriez avoir
* …

1. FORMULAIRE D'OFFRE

**OFFRE DE PRIX POUR LE MARCHE AYANT POUR OBJET**

**« La mise en place d’un CMS Wordpress interconnecté à PIVOT »**

**Procédure négociée sans publication préalable**

*Important : ce formulaire doit être complété dans son entièreté, et signé par le soumissionnaire. Le montant total de l'offre doit être complété en chiffres ET en toutes lettres.*

Personne physique  
Le soussigné (nom et prénom):  
Qualité ou profession :  
Nationalité :  
Domicile (adresse complète) :

Téléphone :  
GSM :  
Fax :  
E-mail :  
Personne de contact :

**Soit (1)**

Personne morale  
La firme (dénomination, raison sociale) :  
Nationalité :  
ayant son siège à (adresse complète) :

Téléphone :  
GSM :  
Fax :  
E-mail :  
Personne de contact :

représentée par le(s) soussigné(s) :  
(Les mandataires joignent à leur offre l'acte authentique ou sous seing privé qui leur accorde ses pouvoirs ou une copie de la procuration. Ils peuvent se borner à indiquer le numéro de l'annexe du Moniteur belge qui a publié l'extrait de l'acte concerné.)

**Soit (1)**

Société momentanée  
Les soussignés en société momentanée pour le présent marché (nom, prénom, qualité ou profession, nationalité, siège provisoire) :

S'ENGAGE(NT) À EXÉCUTER LE MARCHÉ CONFORMÉMENT AUX CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CHARGES DU MARCHÉ PUBLIC SUSMENTIONNÉ :

pour un montant HORS TVA TOTAL DE :……………………………………………………………………………..

(en chiffres, TVA comprise)

...................................................................................................................................................

(en lettres, TVA comprise)

...................................................................................................................................................

...................................................................................................................................................

% TVA

...................................................................................................................................................

Informations générales

Numéro d'immatriculation à l'ONSS :  
Numéro d'entreprise (en Belgique uniquement) :

Sous-traitants

Il sera fait appel à des sous-traitants : OUI / NON *(biffer les mentions inutiles)*

Part du marché sous-traitée :

Il sera fait appel aux sous-traitants suivants :

Personnel

Du personnel soumis à la législation sociale d'un autre pays membre de l'Union européenne est employé :

OUI / NON *(biffer les mentions inutiles)*

Cela concerne le pays membre de l'UE suivant :

Paiements

Les paiements seront effectués valablement par virement ou versement sur le compte :

- IBAN : ........................................

- BIC : ............................................

- ouvert au nom de : ...............................................

Documents à joindre à l'offre

A cette offre, sont également joints :

- les documents datés et signés, que le cahier des charges impose de fournir ;

- les modèles, échantillons et autres informations, que le cahier des charges impose de fournir.

Fait à ...........................................................................................................................................

Le ................................................................................................................................................

Le soumissionnaire,

Signature : ...................................................................................................................................

Nom et prénom : ..........................................................................................................................

Fonction : .....................................................................................................................................

Note importante

Les soumissionnaires ne peuvent se prévaloir des vices de forme dont est entachée leur offre, ni des erreurs ou omissions qu'elle comporte (article 82 de l'arrêté royal du 18 avril 2017).

**(1) Biffer les mentions inutiles**

1. INVENTAIRE- DETAIL DES PRIX

| **N°** | **Description** | **Type** | **Unité** |  | **Prix Unitaire**  **en chiffres HTVA** | **Prix unitaire**  **en lettres HTVA** | **Total HTVA** | **%TVA** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **1** | **Stratégie marketing et maquette / zonage du site** |  |  |  |  |  |  |  |
| **2** | **Réalisation et mise en service du CMS** |  |  |  |  |  |  |  |
| **3** | **Intégration des contenus (Point III.1.7)** |  |  |  |  |  |  |  |
| **4** | **Coût horaire garanti pour les besoins de maintenance évolutive (voir point II.6.1.1)** |  |  |  |  |  |  |  |
| **5** | **Autre(s) proposition(s) du soumissionnaire (à préciser)** |  |  |  |  |  |  |  |

**DELAIS DE LIVRAISON (POINT II.4) A PRECISER :……………………………………………………….**

|  |
| --- |
| Vu, vérifié et complété avec les prix unitaires, les totaux partiels et le total global qui ont servi à déterminer le montant de mon offre de ce jour, pour être joint à mon formulaire d’offre.  Fait à .......................................... le ...................................................... Fonction: ......................................................  Nom et prénom: .................................................................................... Signature: |